

Burundi : des perturbations techniques causent une pénurie du carburant

@rib News, 29/03/2017 – Source Xinhua. Des perturbations techniques d'ordre général ont causé une pénurie de carburant ces derniers jours au Burundi, a affirmé mercredi le ministre de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza (photo). "Le ministre de l'Energie et des Mines voudrait rassurer l'opinion que le pays dispose d'un stock suffisant malgré les contraintes liées aux perturbations techniques d'ordre général", a indiqué le ministre Manirakiza au cours d'un point de presse.

Parmi les contraintes développées, il a cité les difficultés fréquentes de connexion à l'internet ces derniers temps dans les services de l'Office Burundais des Recettes, ce qui a fait que des camions ne peuvent pas traverser des frontières suite à des difficultés d'enregistrement. Une autre contrainte connexe à cette dernière, a dit le ministre, s'observe au niveau du dédouanement et du chargement-déchargement des produits pétroliers entreposés au principal parc pétrolier de Gitega au centre du pays. "Cela a brisé la chaîne d'approvisionnement, ce qui demande un certain temps de soudure", a reconnu le ministre Côme Manirakiza. Il a promis à cet effet que des mesures d'assouplissement des procédures vont être envisagées pour sauver cette situation de mauvaise connexion à l'internet. Il a évoqué une autre contrainte liée à l'empressement des consommateurs du carburant qui cherchent à faire forcément le plein de leurs véhicules, ce qui, a-t-il expliqué, aggrave l'embouteillage suite à une peur panique d'un probable manque de ce produit le lendemain. Le ministre a recommandé aux gestionnaires directs des stations-service de s'approvisionner partout où ils peuvent trouver des produits conformément à une décision prise et qui a déjà été communiquée aux différents fournisseurs locaux. Il a aussi rappelé que le gouvernement du Burundi ne cesse de fournir des efforts pour stabiliser le secteur des produits pétroliers. Dans ce sens, depuis janvier 2017, le gouvernement "applique jusqu'aujourd'hui le statut quo du prix à la pompe malgré la hausse généralisée des prix de ces produits au niveau international et dans notre région", a indiqué le ministre, avant de mettre en garde quiconque sera attrapé en situation d'irrégularité par rapport aux mesures prises en date du 7 mai 2016 visant la normalisation du secteur.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});